

Les germanophones maîtres de leur sol

ENTITÉS FÉDÉRÉES La Wallonie cède l'urbanisme et l'aménagement du territoire à Eupen

► **Un transfert qui est l'aboutissement d'une revendication historique.**

► **Le logement et l'énergie font aussi le voyage vers l'est.**

Un petit pas pour le fédéralisme belge, un pas de géant pour la Communauté germanophone. Jeudi à Namur, les gouvernements de la plus petite communauté du pays (76.000 habitants) et de la Wallonie ont formalisé un accord sur le transfert de nouvelles compétences vers Eupen. C'est l'application de l'article 139 de la Constitution qui permet à la Communauté germanophone d'hériter de matières pourtant régionales puisqu'elles étaient jusqu'alors dans les mains de la Région wallonne.

En cours de législation, les germanophones avaient déjà bénéficié du transfert d'un gros paquet de compétences liées à l'emploi : contrôle de la disponibilité des chômeurs, agences locales pour l'emploi, congé éducation payé... L'accord avait été conclu entre le gouvernement wallon PS-CDH et l'exécutif déjà présidé à Eupen par Oliver Paasch (Pro-DG). A Namur, la nouvelle majorité MR-CDH a poursuivi sur la même voie : le logement, l'énergie et surtout l'aménagement du territoire sont transférés.

Vieille revendication

Une nouvelle réunion conjointe des deux gouvernements est fixée au 14 septembre prochain. Les décrets devraient

être soumis aux deux parlements au printemps 2019, pour une prise en charge des nouvelles compétences par la Communauté germanophone au début de

l'année 2020. Les vacances d'été seront mises à profit pour régler d'ultimes détails en matière d'aménagement du territoire, notamment les aspects budgétaires de ce passage de relais.

Les germanophones héritent ainsi du bail privé, des aides au logement, du crédit hypothécaire social, des sociétés publiques... La Wallonie met sur la table une enveloppe annuelle de 4,9 millions. Les matières liées à l'énergie transférées dans la foulée concernent pour l'essentiel le logement et l'urbanisme. A noter le cas particulier de la société de logement social Nosbau active dans quatre communes germanophones et cinq communes francophones. Une scission est irrémédiable et les communes wallonnes devront s'allier avec

une autre société de logement. Mais la pièce maîtresse de ce transfert est incontestablement l'aménagement du territoire : « *Nous réclamons cela depuis une éternité* », a rappelé Oliver Paasch ce jeudi. Le déploiement

plein et entier de la Communauté germanophone passe en effet par la maîtrise du sol et de ses affectations. A Eupen, on se montre très satisfait. L'accord porte notamment sur l'urbanisme et les permis, l'agrément des zonings, la rénovation urbaine, les sites désaffectés, la politique foncière ou les expropriations. Il y a de quoi faire.

Allocations familiales

Une douzaine de fonction-

naires wallons spécialisés seront transférés eux aussi vers la Communauté germanophone. Un accord de coopération devra être conclu entre les entités fédérées pour leur permettre d'agir en commun sur des procédures ou

des dossiers qui font connaître leurs effets de part et d'autre ou pour leur permettre de gérer une indispensable phase de transition. En marge de ces transferts, la Wallonie et la Communauté germanophone ont encore signé un accord de coopération relatif aux allocations familiales. Dès 2019, le ministère germanophone de la Famille deviendra seul compétent et unique interlocuteur du public sur son territoire. Mais il faut de l'huile dans les rouages pour garantir les droits des familles : les caisses wallonnes prêteront des services au bénéfice du ministère, notamment pour la régularisation des dossiers antérieurs à la reprise de la compétence.

Et la suite ? On en restera là pour cette législature qui s'achèvera en mai 2019. Les germanophones revendiquent encore la maîtrise des routes régionales et le transfert des compétences provinciales. On pourrait en reparler après les élections. Jusqu'à l'émergence d'une quatrième région. Le ministre-président Oliver Paasch conserve un discours constant : « *Nous ne sommes pas demandeurs d'une septième réforme de l'Etat. Mais s'il est à nouveau question de l'architecture institutionnelle, nous nous positionnerons. Avec une ambition claire : être traités sur le même pied d'égalité que les autres entités fédérées.* » ■

ERIC DEFFET

L'ÉVÉNEMENT**Une Journée de la langue allemande**

La Wallonie consacrera désormais le troisième lundi d'octobre à une Journée de la langue allemande, dont le programme sera dévoilé à la rentrée. L'idée est d'assurer la promotion de l'apprentissage de cette langue en Wallonie. Le ministre-président germanophone Oliver Paasch rappelle que sa communauté traverse une pénurie de main-d'œuvre et que les Wallons sont bienvenus dans les entreprises du côté d'Eupen et de Saint-Vith. La pratique de la langue est bien sûr un atout. La Wallonie a avantage à entretenir ses relations avec les germanophones : très introduits en Allemagne, ils peuvent servir de relais pour des contacts institutionnels ou économiques. Les deux entités disposent d'ailleurs d'une représentation commune à Berlin.

E.D.